

## Von Neuf-Brisach nach Colmar

In Neuf-Brisach, von der Place d'Armes über die Rue de Colmar der Radwegmarkierung „Colmar“ folgen - am Ortsausgang rechts auf den gekennzeichneten Radweg „Wolfgantzen/Colmar“ - am Stop-Schild geradeaus - an der Kirche rechts: Radwegmarkierung „Appenwihr/Colmar“, am Kreuz links auf die Straße D 1 in Richtung Ste Croix en Plaine - den Kastenwald durchqueren - an der 1. Kreuzung am Ortseingang Appenwihr rechts auf die Straße D 13 und der Radwegmarkierung „Sundhoffen/Colmar“ folgen - am Kreisverkehr am Ortseingang von Sundhoffen der Radwegmarkierung „Colmar“ folgen - den Fluß „Ill“ überqueren - an der Kreuzung mit Straße D 45 geradeaus auf die Straße D13 und dann links: Radwegmarkierung »Colmar« folgen - durch den Colmarer Wald fahren - am Waldausgang am Vorfahrtsschild rechts und der Radwegmarkierung „Colmar“ folgen - nach dem Bahnübergang auf dem Radweg immer geradeaus - an der 1. Ampel links in die Rue de la Semm der Radwegmarkierung „Munster“ folgen - immer geradeaus - am Stop-Schild des Place de la Gare (Bahnhofplatz) rechts über die Brücke, der Radwegmarkierung „Suivre Munster“ folgen - auf Radweg bis nach Wintzenheim.

## De Neuf-Brisach à Colmar

Neuf-Brisach, place d'Armes - emprunter la rue de Colmar - à la sortie de Neuf-Brisach, tourner à droite et emprunter la piste cyclable fléchée « Wolfgantzen/Colmar » - au stop continuer tout droit - à l'église tourner à droite : fléchage cyclable « Appenwihr/Colmar » - au calvaire tourner à gauche sur la D1 en direction de Ste Croix en Plaine - traverser la forêt du Kastenwald - au 1er carrefour à l'entrée d'Appenwihr tourner à droite sur la D13 et suivre le fléchage cyclable « Sundhoffen/Colmar » - au rond point à l'entrée de Sundhoffen suivre le fléchage cyclable » Colmar « - traverser l'ill - à l'intersection avec la D45 continuer tout droit sur la D13 - tourner à gauche dans la rue des Alpes en suivant le fléchage cyclable « Colmar » - traverser la forêt de Colmar - au cédez le passage à la sortie de la forêt tourner à droite et suivre le fléchage cyclable « Colmar » - après le passage à niveau emprunter la bande cyclable - toujours tout droit - au 1er feu tourner à gauche dans la rue de la Semm suivre le fléchage « Munster » - toujours tout droit - au stop à la place de la Gare tourner à droite et monter le pont, suivre le fléchage cyclable « suivre Munster » - emprunter la piste cyclable jusqu'à Wintzenheim.

